

COMPOSITION DU DOSSIER DE SOUSCRIPTION

Le dossier de souscription comprend :

- La fiche informative
- La fiche de connaissance client
- L'attestation d'origine des fonds
- Le bulletin de souscription
- L'identification de l'investisseur

PROCÉDURE DE SOUSCRIPTION

Le souscripteur doit envoyer à : **J3A PARTNERS AM | 72 Rue du Faubourg Saint Honoré | 75008 PARIS**

Les documents originaux dûment complétés, datés et signés ci-dessous :

- Fiche informative
- Fiche de connaissance client
- Statuts de la société certifiés conformes à l'original*
- Kbis de moins de 3 mois
- Copie de la pièce d'identité Recto/Verso en cours de validité du représentant légal
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois du représentant légal
- Liste des personnes autorisées à agir pour le compte de la société avec leurs pouvoirs et exemple de signature (document daté, avec en tête de la société et signé par une personne de la direction ou secrétariat général ou ressources humaines)
- Derniers états financiers disponibles certifiés conformes*
- Bulletin de souscription en 3 exemplaires
- Identification de l'investisseur
- Copie du RIB de la société
- Attestation d'origine des fonds

***Document certifié conforme** : devant être certifié et datés par le représentant légal.

CAS PARTICULIERS

Dans le cas où une personne morale ou une personne physique détient plus de 25% de la société sont nécessaires :

- un extrait K-bis émis depuis moins de 3 mois (ou équivalent étranger)
- Liste des propriétaires de la société avec leurs noms et pourcentage de détention
- Pièce d'identité ou Passeport certifié conforme* des personnes détenant plus de 25% de la société ainsi que leur déclaration d'origine des fonds

CALCUL DU MONTANT À VERSER

Dans le cadre d'une souscription à **EUROPEAN PERFORMANCE FUND I**, la Commission de Souscription non acquise au Fonds est à ajouter à la valeur de l'achat des parts (1000 € unitaire) si la souscription ne se fait pas directement auprès de **J3A PARTNERS AM**.

La Commission de Souscription non acquise au Fonds représente **3 % maximum** du montant de la souscription.

Par conséquent le montant à verser se calcule de la façon suivante :

Montant de la souscription au capital (Catégorie de parts choisie + 50% d'Avance en Compte Courant)
+ Montant de la Commission de Souscription non acquise au Fonds
= Montant total à régler

EXEMPLES :

La société souscrit pour des parts de catégorie A soit un montant de 150.000 € (100.000€ + 50.000€) :

Montant de la souscription au capital 150.000 €
 + Montant de la Commission de Souscription non acquise au Fonds (3 %) 4.500 €
= Montant total à régler..... 154.500 €

La société souscrit pour des parts de catégorie B soit un montant de 2.100.000 € (1.400.000€ + 700.000€):

Montant de la souscription au capital 2.100.000 €
 + Montant de la Commission de Souscription non acquise au Fonds (3 %) 63.000 €
= Montant total à régler.....2.163.000 €

PROCÉDURE DE PAIEMENT

Le règlement se fait uniquement par virement bancaire :

Virement sur le compte suivant, ouvert auprès de : **J3A PARTNERS AM**

IBAN : FR76 1679 8000 0100 0010 5050 636

Code BIC : TRZOFR21XXX

Code banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
16798	0001	00001050506	36	Qonto



FICHE D'INFORMATION

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet autre FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EUROPEAN PERFORMANCE FUND I

- Parts de catégories A, B et D

Société en Commandite Simple à Capital Variable soumise au droit français et déclarée à l'Autorité des Marchés Financiers sous le Numéro FDS 65331

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

LE PRODUIT

PRODUIT : EUROPEAN PERFORMANCE FUND I déclaré à l'AMF le 06 Septembre 2019 sous le Numéro FDS 65331

INITIATEUR : J3A PARTNERS AM Gérant Autres FIA, enregistré par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro **EN-19000003**.

Site web : www.j3apartners-am.net ou appelez le +33 (0)1 40 07 85 61 pour de plus amples informations.

AUTORITÉ CHARGÉE DU CONTRÔLE : Autorité des Marchés Financiers (AMF)

DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT : 06 Septembre 2019

AVERTISSEMENT : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : Société en Commandite Simple à Capital Variable domiciliée en France

TAILLE DU FONDS : 100 millions d'euros

OBJECTIFS : Ce produit est un autre Fonds d'Investissement Alternatif (Article L214-24-III-3° du Code Monétaire et Financier) ayant pour objet la constitution d'un portefeuille d'une ou plusieurs participations essentiellement majoritaires dans toutes sociétés non cotées ayant pour objet principal la digitalisation de services bancaires (Fintech), assuranciers (Insuretech) et toute innovation dans le digital en vue de créer de la valeur puis de les revendre (ci-après dénommées les « Sociétés »).

Le Fonds a pour objectif d'offrir aux Investisseurs professionnels la possibilité d'obtenir des rendements optimisés principalement en France en investissant dans des projets technologiques portés par des créateurs issus des écoles d'ingénieurs ou des facultés de science des régions françaises. Les actifs en portefeuille seront principalement localisés dans les régions afin de favoriser la création d'emplois à forte valeur ajoutée partout en France.

Le Fonds vise indirectement la prise de participation dans des projets bénéficiant de bons fondamentaux, à des prix décotés, par des vendeurs qui sont contraints de céder leurs actifs ou d'ouvrir leur capital qui privilégient l'investissement externe ou qui souhaitent opérer un arbitrage.

Le Fonds cherche donc indirectement à capter cette prime de risque et à créer de la valeur ajoutée à court/moyen terme en repositionnant les PME concernées sur leur marché. Ce repositionnement repose sur les axes suivants : recadrage, optimisation des processus organisationnels, baisse des coûts d'exploitation, optimisation des performances commerciales.

La durée planifiée des opérations des Sociétés sera, dans la plupart des cas, comprise entre **deux (2) et quatre (4) ans**, et ne dépassera pas **six (6) ans**.

L'objectif est de céder les Actifs et de clôturer les opérations de liquidation du Fonds à l'expiration de sa Durée.

Dans les portefeuilles des Sociétés, les acquisitions seront entièrement financées sur les fonds investis par le Fonds (incluant l'Avance en Compte Courant).

Si l'opportunité se présente, le Fonds pourra investir dans des Sociétés situées hors de **FRANCE** et/ou dans d'autres typologies d'actifs dans la limite de **33%** du Montant Total des Souscriptions et de l'Avance en Compte Courant.

RENTABILITE VISEE : Conformément au taux moyen de rentabilité interne promis par la plupart des autres Fonds couvrant l'Europe, **le Fonds cible une rentabilité annuelle minimum de 10% nette des frais de gestion après 6 ans soit la période d'investissement recommandée.**

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS : Ce produit est uniquement destiné aux investisseurs professionnels en France et partout ailleurs investissant au minimum **100 000 €**, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle du produit. Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit comporte des risques de perte en capital.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Ce tableau vise à montrer les sommes que vous pourriez obtenir sur 6 ans (la période de détention minimum recommandée), en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 euros. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du portefeuille du Fonds et de la durée pendant laquelle vous conserverez votre investissement.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Investissement de 10.000 €		1 an	3 ans	6 ans (période de détention recommandée)
SCENARIOS				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8,860 €	8,822 €	8,553 €
	Rendement annuel moyen	-11.40%	-4.09%	-2.57%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9,854 €	11,075 €	13,368 €
	Rendement annuel moyen	-1.46%	+3.46%	+4.96%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10,203 €	11,755 €	14,537 €
	Rendement annuel moyen	+2.03%	+5.54%	+6.43%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10,544 €	12,454 €	17,716 €
	Rendement annuel moyen	+5.44%	+7.59%	+10.00%

SOUSCRIPTION DES PARTS DU FONDS

Les Investisseurs dans le Fonds sont titulaires de parts qui leur confèrent notamment des droits sur l'Actif du Fonds et les distributions réalisées par le Fonds. Ces droits sont représentés par des parts des **trois catégories A, B, D** conférant aux porteurs des droits différents.

La Souscription des parts du Fonds n'est ouverte qu'aux personnes morales qui sont des Investisseurs Avertis.

Par ailleurs, la Souscription des parts du Fonds ne pourra être acceptée que si (i) concomitamment à chaque Souscription de parts, l'Investisseur consent au Fonds une Ligne d'Avances en Compte Courant correspondant à la Proportion et (ii) l'investissement est au moins égal :

- pour chaque porteur de parts A, à cent cinquante mille (150.000) euros (c'est-à-dire cent mille (100.000) euros en parts de catégorie A et cinquante mille (50.000) euros en Avance en Compte Courant).
- pour chaque porteur de parts B, à deux millions cent mille (2.100.000) euros (c'est-à-dire un million quatre cent mille (1.400.000) euros en parts de catégorie B et sept cent mille (700.000) euros en Avance en Compte Courant).
- pour chaque porteur de parts D, à cinq millions cent mille (5.100.000) euros (c'est-à-dire trois millions quatre cent mille (3.400.000) euros en parts de catégorie D et un million sept cent mille (1.700.000) euros en Avance en Compte Courant).

QUE SE PASSE-T-IL SI J3A PARTNERS AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

J3A PARTNERS AM bien que gérant des fonds non AIFM est déclarée à l'Autorité des Marchés Financiers. J3A PARTNERS a décidé de ne pas investir 100% du Fonds afin de prémunir les investisseurs contre un risque de perte totale. Ainsi nous garderons toujours à tout moment 25% des fonds collectés en réserve stratégique afin de profiter des opportunités du marché et permettre de minimiser les sous performances d'autres actifs détenus par le Fonds.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes.

Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. Nous attirons votre attention sur le fait que l'investissement minimum est de 100 000 EUR pour un investisseur non professionnel.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 €			
SCENARIOS	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans	Si vous sortez après 6 ans
Coûts Totaux	2.230 €	7.443 €	22.299 €
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	22.30%	18.75%	17.84%

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Le produit est conçu pour un investissement à horizon 6 ans. La société de gestion pourra prolonger cette durée de deux (2) ans, à deux reprises.

Recommandation : la durée d'investissement recommandée est entre six (6) et dix (10) ans

Paraphe

FRAIS

COMPOSITION DES COÛTS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT

FRAIS D'ENTRÉE	
Commission de souscription non acquise au Fonds	Aucune si souscription directement auprès de J3A PARTNERS AM 3 % maximum si la souscription se fait par l'intermédiaire d'un prestataire agréé.
FRAIS DE SORTIE	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur le capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS

FRAIS COURANTS	
Commission de gestion	2,5 % par an de l'engagement global du porteur de parts
Commission de transaction de portefeuille	2% coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit
Commission annuelle du dépositaire	0,03 % de l'actif net du Fonds avec un minimum de 10.000 € HT
Rémunération du commissaire aux comptes	Maximum 20.000 € HT par an
Frais de tenue de registre	Coût de la mise en place du registre : 2.000 € HT ; Coût de traitement des appels de fonds : 500 € par tranche de 10 porteurs ; Frais de certification semestrielle : 500 € HT par tranche de 10 porteurs.
Autres frais de gestion externes	Maximum 150.000 € HT
Intérêts d'emprunts	2 % de l'actif net du Fonds
Frais de commercialisation	3 % de l'engagement global du porteur de parts

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES

Commissions de surperformance	20 % de la performance globale en cas de surperformance supérieure à 8 % de l'engagement global des porteurs de parts (nette des éventuelles distributions)
	40 % de la performance globale en cas de de surperformance supérieure à 10 % de l'engagement global des porteurs de parts (nette des éventuelles distributions)
Prime de Souscription	Les Investisseurs en parts A, B et D qui signent leur Bulletin de Souscription à compter du premier jour du 10ème mois et jusqu'au dernier jour du 15ème mois de la Période de Souscription devront, en sus de leur Souscription, payer une Prime de Souscription calculée au taux de 2,5 % appliqué sur le montant de leur Souscription en part de catégorie A, B et D.
	Les Investisseurs en parts A, B et D qui signent leur Bulletin de Souscription à compter du premier jour du 16ème mois et jusqu'au dernier jour du 24ème mois de la Période de Souscription devront, en sus de leur Souscription en parts de catégories A, B et D, payer une Prime de Souscription calculée au taux de 5 % appliqué sur le montant de leur Souscription en parts de catégorie A, B et D. La Prime de Souscription sera acquise au Fonds.

Le Fonds étant en période de collecte, les frais présentés ci-dessus ne sont donc pas significatifs des frais attendus à venir. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer à l'article 25 des statuts disponibles sur simple demande auprès de J3A PARTNERS AM : epf1@j3apartners-am.net

INFORMATIONS PRATIQUES

Nom de la société de Gestion : J3A PARTNERS AM

Les derniers statuts, le rapport annuel, les documents d'information périodique et la valeur liquidative, ainsi que toutes autres informations pratiques, concernant le Fonds et les ses catégories de parts sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion ou sur son site internet : www.j3apartners-am.net

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus liés à la détention de parts du Compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller.

Les souscriptions et acquisitions des parts du Fonds seront ouvertes notamment aux investisseurs dits professionnels (L. 214-160 du CMF) dont la souscription initiale est supérieure ou égale à **150.000 €**.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. La devise de référence est l'Euro. La responsabilité de la société de gestion **J3A Partner AM** ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes des statuts de la SCS.
Ce Fonds et **J3A Partner AM ont été** déclaré en France à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro **EN-19000003**. Les informations ici fournies sont exactes et à jour au 1^{er} Août 2019.

Signature

BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE PARTS
DE LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SIMPLE A CAPITAL VARIABLE
« EUROPEAN PERFORMANCE FUND I »
Parts A, B, D

Prospectus notifié à l'Autorité des Marchés Financiers le 06 Septembre 2019.

La « Société » **European Performance Fund I** Société en Commandite Simple à Capital Variable, représentée par la « Société de Gestion » **J3A PARTNERS AM**, domiciliée au 72 Rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS.

Les termes utilisés en lettres majuscules et qui ne sont pas définis dans le bulletin de souscription (le « **Bulletin de Souscription** ») ont le sens qu'il leur est donné dans les Statuts de la Société (ci-après appelé « Prospectus »).

« **European Performance Fund I** » est un Autre Fonds d'Investissement Alternatif (FIA), constitué sous la forme d'une société en commandite simple à capital variable. Il a été déclaré à l'Autorité des Marchés Financiers sous le Numéro **FDS 65331** et n'est pas soumis aux règles applicables aux FIA agréés : ses règles de gestion et de fonctionnement sont fixées par ses Statuts. Avant d'investir dans le Fonds, vous devez comprendre comment il sera géré et quels sont les risques particuliers liés à la gestion mise en œuvre.

En particulier, vous devez prendre connaissance des conditions et des modalités particulières de fonctionnement et de gestion du Fonds :

- (i) **Règles d'Engagement ;**
- (ii) **Conditions et modalités des souscriptions, acquisitions et rachats des Parts ;**
- (iii) Valeur liquidative en deçà de laquelle il est procédé à sa dissolution.

Ces conditions et modalités sont énoncées dans les Statuts, aux Articles 8, 9, 11, 27 et 28, de même que les conditions dans lesquelles les **Statuts peuvent être modifiés.**

La durée minimum de placement recommandée est de six (6) ans.

Seules les personnes mentionnées à la rubrique « souscripteurs concernés » peuvent acheter des Parts du Fonds.

L'attention des investisseurs est appelée sur les points suivants :

Les demandes de souscription sont reçues par la **J3A Partner AM** au plus tard avant douze (12) heures (heure de Paris) cinq (5) Jours Ouvrés précédant la Date d'Établissement de la Valeur Liquidative. En cas de jour férié, le décompte de jours permettant de calculer ces dates est augmenté du nombre de jours fériés.

La Date d'Établissement de la Valeur Liquidative des Parts du Fonds est le dernier jour calendaire de chaque mois civil aussi longtemps que le Fonds n'aura pas acquis (inscription à l'Actif) un Actif Personne Morale. Dès lors que le Fonds a acquis un Actif Personne Morale, la Date d'Établissement de la Valeur Liquidative des Parts du Fonds est le 30 juin et le 31 décembre de chaque année à l'exception de la première Date d'Établissement de la Valeur Liquidative des Parts du Fonds **suivant ladite acquisition qui interviendra à la fin du mois civil durant lequel cette acquisition intervient.**

1 - DÉSIGNATION DE L'INVESTISSEUR

(À remplir en lettres majuscules, tout bulletin mal rempli ne pourra pas être traité)

PERSONNE MORALE

Raison sociale : N° de SIREN:.....

Objet Social : Capital :

Adresse du siège social :

Code Postal : Ville : Pays:.....

Régime fiscal français : Oui Non

Régime fiscal : IR IS

REPRÉSENTANT

Nom : Prénom(s)

Agissant en qualité de : dûment habilité(e)

Nationalité :

Tél. 1 : Tél. 2 :
.....

Email :

Adresse de correspondance (si différente) :

Code postal : Ville : Pays :

PIÈCES À JOINDRE : (lors de la première souscription)

- Copie des statuts (ou document équivalent) ;
- Extrait K-bis (ou document équivalent) daté de moins de 3 mois ;
- Pouvoirs du représentant habilité à engager l'Investisseur ;
- Copie recto verso de la pièce d'identité du représentant habilité à engager l'Investisseur ;

2 - DÉSIGNATION DU CONSEILLER

Raison sociale : N° de SIREN:.....

Adresse du siège social :

Code postal : Ville : Pays :

Représentant/qualité :

Numéro de téléphone : Adresse email :

Numéro d'agrément : Nature de l'Agrément :

Paraphe

3 - INVESTISSEUR ÉLIGIBLE ET CLASSIFICATION DE L'INVESTISSEUR

La Société est un autre fonds d'investissement alternatif dédié aux investisseurs éligibles (chacun, un « Investisseur Éligible »), c'est-à-dire, un investisseur : 1° répondant aux conditions prévues à l'Article 423-27-1 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (« RGAMF ») ; et 2° pour lesquels la souscription ou l'acquisition des Parts :

- n'entraîne pas la violation d'une stipulation des Statuts, des lois ou de toute autre Réglementation Applicable ;
- n'entraîne pas l'obligation pour la Société, le Gérant ou la Société de Gestion de s'enregistrer et/ou d'être autorisé dans toute juridiction ou elle/ il n'est pas encore enregistré et/ou autorisé ;
- sauf accord préalable du Gérant, ne soumet pas la Société ou la Société de Gestion à de nouvelles obligations légales ou réglementaires ;
- n'entraîne pas la qualification des actifs de la Société comme des « Actifs du Régime » conformément à ERISA ; et/ou
- n'entraîne pas la qualification de la Société en tant qu'association taxable comme une société ou en tant que société de personnes pour l'application

Conformément à l'Article 423-27-1 du RGAMF, veuillez cocher la case A, B, C ou D correspondant à la catégorie décrivant l'Investisseur :

A <input type="checkbox"/>	Investisseur mentionné à l'Article L.214-155 du Code monétaire et financier (« CMF ») : <ul style="list-style-type: none"> • investisseur professionnel français mentionné à l'Article L.533-16 du CMF et investisseur étranger appartenant à une catégorie équivalente ; Réalisant un engagement initial minimum de cent cinquante mille (150.000) euros (c'est-à-dire cent mille (100.000) euros en parts de catégorie A et cinquante mille (50.000) euros en Avance en Compte Courant).
B <input type="checkbox"/>	Investisseur réalisant un Engagement initial minimum de deux millions cent mille (2.100.000) euros (c'est-à-dire un million quatre cent mille (1.400.000) euros en parts de catégorie B et sept cent mille (700.000) euros en Avance en Compte Courant. Le droit de réflexion en matière de démarchage est applicable.
C <input type="checkbox"/>	Réservé au Gérant, à la Société de Gestion ou à toute société réalisant des prestations liées à la gestion investissant directement ou indirectement, ainsi qu'à leurs dirigeants, à leurs salariés ou à toute personne physique ou morale agissant pour leur compte. Conformément aux dispositions des articles 150-0 A du CGI applicables à la Date de Constitution, et compte tenu de la politique d'investissement du Fonds, le nombre de parts de catégorie C souscrites représentera un Montant Total des Souscriptions C au moins égal à 1 % du Montant Total des Souscriptions . Le droit de réflexion en matière de démarchage est applicable.
D <input type="checkbox"/>	Investisseur réalisant un Engagement initial minimum de cinq millions cent mille (5.100.000) euros (c'est-à-dire trois millions quatre cent mille (3.400.000) euros en parts de catégorie D et un million sept cent mille (1.700.000) euros en Avance en Compte Courant. Le droit de réflexion en matière de démarchage est applicable.

En investissant dans le Fonds, l'Investisseur déclare et reconnaît qu'il est un Investisseur Autorisé pour la Catégorie de Parts souscrites.

4 - ORDRE DE SOUSCRIPTION

1. Souscription

L'Investisseur confirme de manière irrévocable son accord pour investir dans le Fonds et soumettre son Engagement aux stipulations des Statuts. L'Investisseur adhère aux Statuts, dont il reconnaît avoir reçu un exemplaire. L'Investisseur s'engage à respecter les stipulations des Statuts et du présent Bulletin de Souscription.

L'Investisseur souscrit au Fonds pour un montant de : €

(en lettres Euros)

(l'« Engagement ») en Parts d'Associés Commanditaires de Catégorie :

<input type="checkbox"/>	Catégorie A	Investisseur mentionné à l'Article L.214-155 du Code monétaire et financier (« CMF ») : <ul style="list-style-type: none"> • investisseur professionnel français mentionné à l'Article L.533-16 du CMF et investisseur étranger appartenant à une catégorie équivalente ; Réalisant un engagement initial minimum de cent cinquante mille (150.000) euros (c'est-à-dire cent mille (100.000) euros en parts de catégorie A et cinquante mille (50.000) euros en Avance en Compte Courant).
<input type="checkbox"/>	Catégorie B	Investisseur réalisant un Engagement initial minimum de deux millions cent mille (2.100.000) euros (c'est-à-dire un million quatre cent mille (1.400.000) euros en parts de catégorie B et sept cent mille (700.000) euros en Avance en Compte Courant.
<input type="checkbox"/>	Catégorie D	Investisseur réalisant un Engagement initial minimum de cinq millions cent mille (5.100.000) euros (c'est-à-dire trois millions quatre cent mille (3.400.000) euros en parts de catégorie D et un million sept cent mille (1.700.000) euros en Avance en Compte Courant.

*Veuillez cocher la case applicable

L'Investisseur verse une Commission de Souscription non acquise au Fonds pour un montant de :

..... € (en lettres Euros)

correspondant à un taux de3..... % du montant de l'Engagement.

Paraphe

Les « **Investisseurs Autorisés** » du Fonds sont les Investisseurs Eligibles répondant aux conditions définies ci-dessus pour la Catégorie de Parts concernées.

Conformément aux termes du Prospectus, il sera attribué à l'Investisseur un nombre de Parts de Commanditaires égal au montant de l'Engagement de l'Investisseur divisé par la prochaine Valeur Liquidative connue de Part de la Catégorie souscrite (le « **Montant de Souscription** ») majorée des Commissions de Souscription applicables dont un barème est indiqué en annexe au présent Bulletin de Souscription. Les Commissions d'Égalisation sont intégrées à l'Engagement de l'Investisseur et donc, au Montant de Souscription.

Le prix de souscription d'une Part (le « **Prix de Souscription** ») est égal :

- jusqu'à l'établissement de la première Valeur Liquidative, à la valeur d'origine des Parts soit mille (1000) euros augmentée, de la Commission de Souscription non acquise au Fonds ;
- à compter de la Date d'Établissement de la première Valeur Liquidative, à la prochaine Valeur Liquidative connue augmentée, le cas échéant, des Commissions d'Égalisation.

Le Prix de Souscription peut donc être supérieur à la Valeur Liquidative. L'Investisseur acquiert par les présentes les Parts du Fonds et s'engage à respecter les dispositions du Prospectus et du présent Bulletin de Souscription. L'Investisseur reconnaît que son acquisition des Parts ne sera prise en compte que lorsque le présent Bulletin de Souscription sera contresigné par la Société de Gestion.

MENTION MANUSCRITE « [Nom de l'Investisseur] déclare de manière irrévocable réaliser un Engagement d'un montant total de € dans le Fonds ».

.....
.....
.....
.....

2. Minimum d'investissement

La souscription des Parts d'Associés Commanditaires du Fonds par un Investisseur Eligible est subordonnée au versement du Montant de Souscription, qui ne peut pas être inférieur à :

- Parts **A** : Cent Cinquante Mille (**150.000**) Euros ; c'est-à-dire cent mille (**100.000**) euros en **parts de catégorie A** et cinquante mille (**50.000**) euros en Avance en Compte Courant.
- Parts **B** : Deux Million Cent Mille (**2.100.000**) euros ; c'est-à-dire un million quatre cent mille (**1.400.000**) euros en **parts de catégorie B** et sept cent mille (**700.000**) euros en Avance en Compte Courant.
- Parts **C** : Cinq Million Cent Mille (**5.100.000**) euros ; c'est-à-dire trois millions quatre cent mille (**3.400.000**) euros en **parts de catégorie D** et un million sept cent mille (**1.700.000**) euros en Avance en Compte Courant.

3. Modalités d'investissement

Le Souscripteur déclare et garantit que :

- L'investissement dans la Société est réalisé (a) à sa demande ou (b) suite à la recommandation du Conseiller ;
- que la souscription ou l'acquisition de Parts, directement ou par personne interposée, est réservée aux investisseurs ayant soit (**Veillez cocher la case A ou la case B**) :

A obtenu du Conseiller un conseil en investissement. Dans ce cas, le Souscripteur déclare et garantit :

- que le Conseiller s'est enquis de (i) ses objectifs, (ii) de son expérience en matière d'investissement, (iii) de sa situation et (iv) de ses ressources (ensemble, l'« Expérience ») ;
- avoir fourni les informations pertinentes et exhaustives au Conseiller sur son Expérience afin que ce dernier puisse lui fournir les informations et conseils adaptés ;
- avoir reçu du Conseiller des informations et des conseils, sur la base (i) de la Documentation et (ii) des informations qu'il a transmises le concernant, sur un investissement dans le Fonds et notamment et non exclusivement, sur les risques encourus en cas d'investissement dans le Fonds ;
- avoir reçu du Conseiller l'ensemble de la Documentation et une information complète sur les coûts annexes à la souscription et, notamment et non exclusivement, sur les frais du Conseiller ;
- avoir pris sa décision d'investissement dans le Fonds de sa seule initiative sur la base exclusive (a) de l'ensemble de la Documentation et (b) des conseils obtenus du Conseiller.

B décidé d'investir sur la base de leur seule et unique discrétion et initiative. Dans ce cas, le Souscripteur déclare et garantit :

- avoir reçu l'ensemble de la Documentation : et
 - avoir pris sa décision d'investissement dans le Fonds de sa seule initiative sur la base exclusive de l'ensemble de la Documentation.
1. (i) avoir pris connaissance, (ii) compris et (iii) accepté les dispositions de l'ensemble de la Documentation, et notamment mais non exclusivement, l'ensemble de celles relatives aux risques ;
 2. que son attention est spécifiquement appelée :
 - sur les avertissements relatifs à un investissement dans le Fonds et figurant dans le Prospectus ; et
 - sur le fait que la souscription de Parts d'Associés Commanditaires du Fonds, directement ou par personne interposée, est réservée aux Investisseurs Eligibles répondant aux critères fixés par l'article 423-27- 1 du RGAMF ;
 - sur le fait que le Fonds était soumis aux règles applicables aux SLP ;

Paraphe

5 - DÉCLARATIONS ET GARANTIES

L'Investisseur déclare et garantit qu'il n'est ni une *US Person* ni un résident Canadien. L'Investisseur déclare et garantit à la Société de Gestion et au Fonds, représentée par la Société de Gestion ce qui suit :

Déclarations et garanties de l'Investisseur personne morale

- a l'Investisseur est une personne morale ou une autre entité régulièrement et dûment constituée et existant valablement au regard du droit du pays dans lequel il a été constitué ou a été enregistré/immatriculé. Il n'est pas en état de cessation des paiements selon le droit qui lui est applicable ;
- b l'Investisseur a la capacité financière de supporter le risque économique de son Engagement dans le Fonds (le « Placement ») ; il dispose de moyens suffisants pour subvenir à ses besoins actuels et à de possibles imprévus et n'a pas de besoin de liquidité eu égard à son Engagement dans le Fonds ;
- c l'Investisseur a (i) suffisamment de connaissances et d'expérience dans les domaines financier et des affaires pour être capable d'évaluer les avantages et de supporter les risques économiques du Placement dans le Fonds ou (ii) bénéficié d'un conseil en investissement du Conseiller ;
- d dans le cas où l'Investisseur a bénéficié d'un conseil en investissement du Conseiller, l'Investisseur a été suffisamment informé et conseillé par le Conseiller et à cet égard, (i) le Conseiller s'est renseigné sur son Expérience, (ii) le Placement dans le Fonds qui lui a été proposé est adapté à sa situation et (iii) toutes les informations utiles lui ont été communiquées afin de lui permettre de prendre une décision de Placement dans le Fonds en toute connaissance de cause ;
- e qu'il a entièrement revu et compris le contenu de la Documentation, et que les informations contenues dans ces documents sont suffisantes pour permettre à l'Investisseur d'évaluer les risques inhérents au Placement ;
- f ce Placement a été décidé sur la seule base de la Documentation et l'Investisseur déclare, en sa qualité d'Investisseur Autorisé, en avoir approuvé les termes et conditions sans aucunes réserves
- g l'Investisseur est informé que (i) le Fonds n'est pas régi par les dispositions de l'Article L.214-24-55 du CMF mais peut détenir des biens tels que prévus à l'Article L.214-154 du CMF et (ii) le Fonds n'est pas soumise à l'agrément de l'AMF bien que déclaré ;
- h l'Investisseur reconnaît que (i) la Société de Gestion l'a alerté, au travers du présent Bulletin de Souscription, sur les risques d'un Placement dans le Fonds et (ii) qu'il a lu et compris les risques liés au Placement, tels qu'exposés dans le Prospectus, et (iii) l'Investisseur déclare qu'il a considéré en toute connaissance de cause les risques qui y sont décrits ;
- i l'Investisseur reconnaît qu'un Placement dans le Fonds implique des risques significatifs et il en a conclu qu'un Placement était un investissement approprié pour lui et, qu'à la date des présentes, l'Investisseur pourrait supporter une perte totale de son Placement dans le Fonds ;
- j en ce qui concerne les aspects juridiques, fiscaux, financiers et les autres aspects économiques de ce Placement, l'Investisseur a procédé à ses propres recherches et a consulté et s'est uniquement reposé sur l'avis de ses propres conseils juridiques, financiers, afin d'évaluer les avantages à investir dans le Fonds et les risques encourus ;
- k l'Investisseur a consulté son propre conseil fiscal en ce qui concerne les conséquences fiscales qu'il encourt à raison de son Placement dans le Fonds et il ne s'est pas fié à la Société de Gestion ou un autre Investisseur Eligible pour une telle consultation ;
- l sous réserve de l'accord de la Société de Gestion en cas de souscription initiale, l'Investisseur est, le cas échéant, dûment autorisé à devenir Investisseur dans le Fonds, et est autorisé à souscrire au Fonds. Il a tout pouvoir, droit, autorité et capacité pour conclure et remettre le présent Bulletin de Souscription et exécuter les obligations qui en découlent pour lui. La ou les personnes qui signent le présent Bulletin de Souscription pour le compte de l'Investisseur et donnent les présentes garanties en son nom ont été dûment autorisées à le faire par l'Investisseur et le présent Bulletin de Souscription, dès lors qu'il sera accepté par la Société de Gestion, ainsi que le Prospectus, seront considérés comme des engagements valables, ayant force obligatoire et exécutoire à l'égard de l'Investisseur en conformité avec leurs termes ;
- m l'exécution du présent Bulletin de Souscription, la souscription de l'Investisseur au Fonds, l'exécution de ses engagements selon les termes du Prospectus et l'exécution des opérations prévues par les présentes et par le Prospectus (a) ne contreviennent pas ni ne violent en aucune façon (i) toute règle qui lui est applicable ou (ii) tout accord ou tout autre acte auquel il est partie ou par lequel il est lié, ou (iii) toute autorisation, licence, jugement, décret, loi, directive, règle, réglementation ou toute décision de justice qui lui est applicable ou est applicable à ses actifs, et (b) ne requièrent aucune autorisation d'aucune autorité externe compétente qui n'ait été préalablement obtenue ;
- n que ce Bulletin de Souscription, dès lors qu'il sera accepté par la Société de Gestion, ainsi que le Prospectus, seront des engagements et obligations valables, ayant force obligatoire et exécutoire à l'égard de l'Investisseur en conformité avec leurs termes ;
- o qu'il accepte que la Société de Gestion puisse révéler des informations relatives, à l'identité des Investisseurs et au montant de leur Engagement respectifs dans le Fonds, à toute autorité gouvernementale (y compris les autorités fiscales), aux Investisseurs, aux investisseurs potentiels ou à toute Personne concernée dans le cadre d'un Investissement ;
- p toute information que l'Investisseur a fournie ou fournira à la Société de Gestion conformément au présent Bulletin de Souscription et au Prospectus concernant son nom, son domicile et son expérience en matière d'Engagement, est vraie, correcte et complète à la date de la présente souscription ou à la date à laquelle l'information est fournie. Dans l'hypothèse où il y aurait un changement dans ces informations, l'Investisseur adressera immédiatement par écrit à la Société de Gestion un rectificatif ou une modification de l'information concernée ;
- q l'Investisseur reconnaît qu'un exemplaire du présent Bulletin de Souscription et du Prospectus lui ont été remis ;
- r l'Investisseur reconnaît être un Investisseur Autorisé pour la Catégorie de Parts du Fonds souscrites ;
- s l'Investisseur reconnaît avoir été informé des modalités spécifiques de rachat des Parts du Fonds, toute demande de rachat des Parts ; et
- t si l'Investisseur divulgue une information relative à l'évaluation de ses Parts dans le Fonds ou tout indice de mesure de la performance du Fonds, il accompagnera cette divulgation d'une déclaration précisant que cet indice de mesure ne reflète pas nécessairement la performance actuelle ou attendue du Fonds et qu'il ne devrait pas être utilisé pour comparer les retours sur Engagements du Fonds par rapport aux retours sur Engagements d'autres fonds professionnels spécialisés, et qu'il n'a, en aucune manière, été approuvé par la Société de Gestion.
- u

Paraphe

v Veuillez cocher la case A ou la case B :

A L'Investisseur déclare et garantit qu'il n'est pas soumis à des lois, réglementations ou instructions qui pourraient obliger l'Investisseur à dévoiler à un tiers, des informations à propos de son Engagement dans le Fonds, ou des informations communiquées à l'Investisseur par la Société de Gestion ou le Fonds à propos de la performance du Fonds ;

B L'Investisseur déclare et garantit qu'il est soumis à une ou plusieurs lois, réglementation et/ou instructions relatives à la liberté d'information, la divulgation au public ou autres lois, réglementation et/ou instructions qui pourraient obliger l'Investisseur à dévoiler à un tiers des informations à propos de son Engagement dans le Fonds, ou des informations communiquées à l'Investisseur par la Société de Gestion ou le Fonds à propos de la performance du Fonds.

Dans ce cas, l'Investisseur indique ci-dessous le nom et/ou la référence des lois, réglementation et/ou instructions concernées :

.....
.....

w L'Investisseur a noté que la Société de Gestion entend se réserver la possibilité de procéder à l'archivage électronique du présent Bulletin de Souscription.

Cet archivage sera effectué sur un support, durable non réinscriptible, après numérisation des données (notamment sous format PDF), dans des conditions en garantissant la sécurité, l'intégrité et la fiabilité par rapport à l'original.

En cas de litige, l'Investisseur reconnaît la valeur probante de la copie issue du système d'archivage précité.

Pour les besoins du traitement de la demande de souscription, toutes les informations recueillies dans le présent Bulletin de Souscription seront soumises à la Loi Informatique et Liberté N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi N° 2004-801 du 6 août 2004. Les données ne seront utilisées et ne feront l'objet de communications extérieures que pour les seules nécessités de la gestion et pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Dans les conditions prévues par ces lois, l'Investisseur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant.

6 - INDEMNISATION

L'Investisseur s'engage à indemniser et dégager la responsabilité du Fonds, du Gérant, de la Société de Gestion, d'une Affiliée de la Société de Gestion, ou de tout mandataire social, administrateur, actionnaire, agent ou partenaire, ou employé du Gérant et/ou de la Société de Gestion, ou toute personne nommée par le Gérant et/ou la Société de Gestion pour être administrateur, censeur ou membre du conseil de surveillance (ou toute fonction équivalente) d'un Investissement ou d'une Affiliée d'un Investissement ou tout membre dûment nommé d'un Comité Consultatif (chacun, une « **Personne Indemnisée** ») à première demande (i) contre tous recours, poursuites, procédures, enquêtes, réclamations, jugements et sentences quelle qu'en soit la forme (ensemble les « **Litiges** ») qui pourraient être engagés, menés, allégués ou rendus à l'encontre d'une Personne Indemnisée ou qui la mettent en cause, sauf cas de fraude, faute intentionnelle ou faute lourde de cette dernière, et (ii) contre toutes pertes, responsabilités, dommages et intérêts, coûts, frais, indemnisations, condamnations pécuniaires ou autres pénalités et dépenses (y compris les honoraires d'avocats et de conseil) (ensemble les « **Pertes** ») qui pourraient être supportés ou subis par la Personne Indemnisée concernée à l'occasion de tout manquement par l'Investisseur aux termes du Prospectus et/ou du présent Bulletin de Souscription, (iii) en raison d'un manquement à l'une des déclarations ou garanties effectuées par l'Investisseur dans le présent Bulletin de Souscription et, (iv) plus généralement, contre toutes les conséquences liées à l'exécution, l'inexécution ou la mauvaise exécution des dispositions du Prospectus et/ou du présent Bulletin de Souscription par l'Investisseur.

7 - CONFIDENTIALITÉ

Sous réserve du **paragraphe (u)**, et pour autant que la Société de Gestion ne s'oppose pas à l'entrée de l'Investisseur dans le Fonds, l'Investisseur s'engage par les présentes à garder confidentielles toutes informations qu'il recevrait concernant le Fonds, la Société de Gestion et les Investisseurs Eligibles.

8 - PÉRENNITÉ DES DÉCLARATIONS ET GARANTIES

Toutes déclarations et garanties de l'Investisseur aux termes des présentes, ainsi que toutes autres déclarations et garanties écrites de l'Investisseur au titre des opérations prévues par le Prospectus, resteront en vigueur après la date de signature des présentes et l'acquisition des Parts de l'Investisseur, et ne sauraient être remises en cause à la suite de toute recherche, analyse ou investigation effectuée à tout moment par la Société de Gestion ou en son nom.

Si à tout moment pendant la durée du Fonds, l'Investisseur ne respecte plus l'une des confirmations, déclarations ou garanties contenues dans le présent Bulletin de Souscription, ou si l'une des confirmations, déclarations ou garanties cesse d'être exacte, il doit alors le notifier à la Société de Gestion dans les meilleurs délais et doit fournir à la Société de Gestion toute information supplémentaire que celle-ci pourrait raisonnablement demander.

9 - LOI APPLICABLE - JURIDICTION

Le présent Bulletin de Souscription et les droits, obligations et relations entre les parties selon les termes du Bulletin de Souscription et du Prospectus seront régis et interprétés conformément à la loi française. Tout différend concernant le présent Bulletin de Souscription sera exclusivement soumis à la juridiction des tribunaux français compétents.

Paragraphe

10 - DÉCLARATION DE L'INVESTISSEUR

Cochez les cases ci-après :

- « En signant le présent Bulletin de Souscription, je confirme avoir pris connaissance de l'ensemble des informations et engagements (et les accepte) contenus dans le présent Bulletin de Souscription et dans le Prospectus joint. »
- « Je déclare être informé que le Fonds n'est pas soumis aux dispositions de l'Article L.214-24-55 du Code Monétaire et Financier. »
- « Je m'engage à ne céder ou transmettre mes Parts qu'à des Investisseurs Autorisés tel que ce terme est défini dans le Prospectus. »
- « Je déclare avoir pris connaissance, comprendre et accepter les risques liés à un Engagement dans le Fonds tels que figurant au Prospectus. »
- « Je déclare avoir pris connaissance, comprendre et accepter les modalités spécifiques de rachat des Parts de la Société telles que figurant au Prospectus. »
- « Je déclare que les sommes versées au titre du présent Bulletin de souscription ne proviennent pas du trafic de stupéfiants, de la fraude aux intérêts financiers des Communautés Européennes, de la corruption ou d'activités criminelles et ne seront pas utilisées pour le financement du terrorisme. »
- « Je déclare que les investissements effectués le sont pour le compte propre et en aucun cas pour compte de tiers. Dans le cas contraire ou en cas de changement, je m'engage à en informer immédiatement la Société de Gestion. »

Fait en 3 exemplaires en date du /..... /.....

SIGNATURE	
Investisseur	
Société :	
Représenté par :	
dûment habilité(e) aux fins des présentes	

SIGNATURE	
Société de Gestion	
Représentée par :	
dûment habilité(e) aux fins des présentes	

ANNEXE 1 : FRAIS DE SOUSCRIPTION

Frais à la charge de l'Investisseur prélevés lors des souscriptions	Assiette	Taux barème des Parts
Commission de Souscription non acquise au Fonds	Valeur Liquidative x nombre de Parts	Parts A : 3 % Parts B : 3 % Parts D : 3%

Paraphe

Cette fiche de renseignements, établie dans le cadre des dispositions de l'article L.533-13 du Code Monétaire et Financier, a pour objectif d'apprécier l'adéquation d'un investissement dans des sociétés non cotées, avec votre expérience en matière d'investissement, vos besoins, vos objectifs et votre situation financière. Vos réponses, destinées à la seule information de J3A PARTNERS AM en qualité de gérant resteront strictement confidentielles.

INVESTISSEUR

SOCIÉTÉ : _____ REPRÉSENTANT : _____

SITUATION PATRIMONIALE DE LA SOCIÉTÉ

A renseigner si votre société n'est pas une société cotée ou agréée pour l'exercice d'une activité bancaire ou financière :

Principales données financières pour le dernier exercice clos à la date du :

Montant total du bilan : _____ €
 Chiffre d'Affaires Net ou Résultat Net : _____ €
 Capitaux propres : _____ €

Répartition du patrimoine de la société

Actifs immobiliers :
 Locaux professionnels _____ € _____ %
 Immobilier d'investissement _____ € _____ %
Actifs Financiers : _____ € _____ %
Trésorerie : _____ € _____ %
Autres (SCI, SCPI, OPCI, etc.) : _____ € _____ %
 Part de vos actifs confiée à J3A PARTNERS AM en % du patrimoine global < à 10% > à 10%

OBJECTIFS ET HORIZON DE PLACEMENT DE L'INVESTISSEUR

Pas de contrainte de durée

Votre horizon de placement :

Jusqu'à 1 an 1 à 2 ans 2 à 3 ans 3 à 5 ans 5 à 8 ans Au-delà de 8 ans

Vos objectifs de placement : Valorisation de capital Recherche de rendement périodique Placement de trésorerie
 Adossement à un/des passif(s)
 Autres (à préciser) : _____

CONTRAINTES PARTICULIÈRES D'INVESTISSEMENT

Contraintes statutaires/réglementation particulière concernant les actifs éligibles (à préciser) : _____

Contraintes fiscales (préciser les obligations fiscales en termes d'investissement) : _____

Autres (dont ISR, ESG...) : _____

Processus de décision _____

PROCESSUS DE DÉCISION

A titre d'information (facultatif), les décisions d'investissement sont-elles validées dans le cadre d'un comité ad hoc ? Oui Non

Si oui, précisez : _____

Autres personnes habilitées à prendre des décisions d'investissement (pouvoirs à joindre) : _____

DÉTERMINATION DU PROFIL DU REPRÉSENTANT DE LA SOCIÉTÉ

Q1. QUELLE SERAIT VOTRE RÉACTION SI LA VALEUR DE VOS INVESTISSEMENTS VENAIT À CHUTER BRUSQUEMENT ?

Vous les conservez dans une politique de long terme Vous les vendez afin de limiter vos pertes Vous en profitez pour investir

Q2. PENSEZ-VOUS QUE VOTRE REVENU DANS LES PROCHAINES ANNÉES VA ?

Augmenter Baisser Stagner

Q3. QUEL EST LE RENDEMENT ATTENDU DE VOTRE INVESTISSEMENT, ET QUEL NIVEAU DE RISQUE ÊTES-VOUS PRÊT À SUPPORTER POUR ATTEINDRE CET OBJECTIF ?

Pour viser une performance de 3%, vous accepteriez une éventuelle perte en capital de 5% : Défensif

Pour viser une performance de 5%, vous accepteriez une éventuelle perte en capital de 15% : Équilibré

Pour viser une performance de 7%, vous accepteriez une éventuelle perte en capital de 30% : Offensif

Hypothèses non contractuelles destinées à illustrer différentes évolutions de capital afin de définir votre appétence au risque et ne préjugent en rien des résultats futurs. La perte en capital peut donc être supérieure aux chiffres indiqués dans les hypothèses. Plus l'objectif de rentabilité choisi est élevé, plus le risque de perte en capital est important.

Q4. QUEL RISQUE ÊTES-VOUS PRÊT À SUPPORTER ?

Votre profil d'investisseur est donc :

- Un risque nul et une rentabilité très faible
- Un risque nul et une rentabilité faible
- Un risque faible et une rentabilité moyenne
- Un risque moyen pour saisir des opportunités
- Un risque élevé pour rechercher des plus-values importantes

- Sécurisé
- Prudent
- Modéré
- Équilibré
- Dynamique

Si vous investissez dans des sociétés non cotées, supports d'investissements dynamiques, ne correspondant pas à votre profil de risque cochez la case suivante :

En dépit de vos préconisations j'ai (nous avons) choisi d'investir dans des sociétés non cotées, qui présentent un profil de risque plus élevé que mon (notre) profil d'investisseur «prudent» déterminé ci-dessus et qui sont donc susceptibles d'enregistrer des variations tant à la hausse qu'à la baisse ou des risques de perte en capital.

Q5. CONNAISSANCE DES INSTRUMENTS FINANCIERS (IF)

	Connaissez-vous les IF suivants		Nombre d'opérations réalisées sur ces instruments au cours des 12 derniers mois ?			Sur ces instruments avez-vous déjà réalisé				Montant moyen
	Oui	Non	Aucune	Entre 1 et 5	Plus de 5	des gains	des pertes	jamais utilisé		
Actions cotées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		€
Obligations cotées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		€
Fonds communs de placement/SICAV	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		€
Produits monétaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		€
Trackers/ETF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		€
Parts de SCPI (ou OPCVI)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		€
Parts de Sociétés Civiles Immobilières (SCI)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		€
Parts de Société d'Investissement Immobilières Cotées (SIIC)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		€
Produits de défiscalisation (FCPI, FIP, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		€
Titres de sociétés de capital non cotées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		€
Warrants/certificats	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		€
Contrats financiers (futures, options,...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		€

Q6. COMMENT GÉREZ-VOUS VOTRE PORTEFEUILLE ?

- Gestion interne
- Avec recours aux conseils d'un établissement tiers habilité
- Par mandat(s) confié(s) à un/des gérant(s)
- Mixte
- Par externalisation (couvertures de passifs sociaux, épargne salariale, autre)

Q7. VOUS CONSIDÉREZ-VOUS COMME UN INVESTISSEUR ? :

- Débutant
- Moyennement expérimenté
- Expérimenté

Q8. SAVEZ-VOUS QUE CE PLACEMENT EST INVESTI QUASI EXCLUSIVEMENT EN IMMOBILIER ?

- Oui
- Non

Q9. CONNAISSEZ-VOUS LES RISQUES LIÉS AUX INVESTISSEMENTS EN PARTS DE PME ?

- Oui
- Non

Q10. AVEZ-VOUS CONSCIENCE QUE CET INVESTISSEMENT REPRÉSENTE UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL ?

- Oui
- Non

Q11. ÊTES-VOUS FINANCIÈREMENT EN MESURE DE SUPPORTER CE RISQUE DE PERTE EN CAPITAL ?

- Oui
- Non

Si vous avez répondu « non » à une ou plusieurs questions, vos objectifs ne semblent pas être en adéquation avec les caractéristiques de l'offre.

J3A PARTNERS ASSET MANAGEMENT vous invite à vous rapprocher de votre Conseiller financier personnel qui pourra utilement compléter votre information et vous préciser l'adéquation du produit avec votre profil.

Je reconnais :

- que ce document a été établi sur la base d'informations que j'ai communiquées à mon conseiller et que celles-ci sont exactes et sincères à la date de la signature ci-dessous et qu'elles correspondent à ma situation actuelle et m'engage à vous informer de toute modification significative pouvant intervenir dans le futur ;
- que les décisions d'investissement mentionnées ci-dessus le sont sur la base de la réglementation fiscale actuellement en vigueur et que nul ne pourra être tenu responsable de toute modification ultérieure de cette réglementation ;
- avoir pris connaissance au préalable de la dernière fiche technique en vigueur de l'une des PME ci-dessus mentionnées, proposée par mon conseiller ;
- que l'une de ces PME constitue une solution pertinente au regard des informations que j'ai fournies quant à mes besoins, à ma situation, à mon expérience et connaissance du marché des instruments financiers ;
- avoir pris connaissance qu'un investissement en PME peut varier à la hausse comme à la baisse selon l'évolution des marchés et des cours de change, tout comme les revenus qui y sont rattachés.

Les données personnelles recueillies sont nécessaires au traitement de votre dossier par J3A PARTNERS AM. Elles pourront être utilisées pour les finalités principales suivantes : gestion et suivi de vos investissements en interne ou avec des prestataires / sous-traitants, prospection et animation commerciale, réponse aux obligations légales et réglementaires. Vous pouvez vous opposer à l'utilisation par J3A PARTNERS AM, de vos données personnelles aux fins de propositions commerciales en cochant la case ci-contre

Vos données personnelles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification et d'opposition dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 10 janvier 1978 modifiée, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés en écrivant à J3A PARTNERS AM 72 Rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS ou par mail à : epf1@j3apartners-am.net. En outre, vous êtes informé que J3A PARTNERS AM, met en œuvre un traitement de données ayant pour finalité la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et que le régime de droit d'accès est conforme à l'article L.561-45 du Code Monétaire et Financier.

Je reconnais expressément avoir reçu :

- le document d'information présentant la société,
- les documents d'information réglementaires sur le (ou les) produit(s) concerné(s),
- toutes les explications sur les services et produits proposés, notamment sur les risques et les frais associés, qui me permettent de réaliser mon opération en parfaite connaissance de cause.
- Je certifie avoir pris connaissance de la fiche technique et des statuts. Je reconnais avoir obtenu les informations nécessaires pour souscrire en toute connaissance de cause, en adéquation avec mon expérience, mes besoins, mes objectifs et ma situation financière.

Fait à le

Conseiller	Signature	Signature du Souscripteur / de son représentant légal	Signature du Co-souscripteur / de son représentant légal
Nom :			
Prénom :			
N° CIF :			

PERSONNE MORALE

Dénomination Sociale : _____ Capital Social : _____
 Forme juridique : _____ SIREN : _____
 CP : _____ Ville : _____
 Résident fiscal français: OUI NON
 Régime fiscal : IS IR BNC BIC BA Montant (en€) : _____
 Secteur(s) d'activité : _____
 Zone géographique de l'activité : Union européenne Hors Union européenne, précisez : _____
 L'activité est-elle réglementée ? Oui Non Si oui, régulateur/autorité de tutelle ? : _ La société est-elle cotée ?
 Oui Non Si oui, marché(s) de cotation : _____

Si vous avez coché « oui » à au moins l'une des deux questions précédentes, merci de fournir le lien internet permettant d'accéder au justificatif d'agrément, à votre questionnaire WOLFSBERG et/ou aux comptes sociaux ou consolidés, au rapport de gestion et/ou au document de référence de la société.

SITUATION PATRIMONIALE DE LA SOCIÉTÉ

Si vous avez répondu à la question ci-dessus (lien Internet), vous n'avez pas à répondre aux questions A. à E. ci-dessous.

A. Actionnaires (Voir annexe « liste des pièces justificatives à joindre ») _____
 Principales données financières pour le dernier exercice clos à la date du : _____
 B. Montant total du bilan : _____ €
 C. Chiffre d'Affaires Net ou Résultat Net : _____ €
 D. Capitaux propres : _____ €
 E. Dirigeants/représentant(s) légal(légaux) (Voir annexe « liste des pièces justificatives à joindre ») : _____

Estimation globale du patrimoine : <80 K€ de 80 à 150 K€ de 151 à 500K€ de 501 à 800 K€
 de 801 à 1 500 K€ de 1 501 à 2 000k€ >2 000 K€

REPRÉSENTÉE PAR :

Personne habilitée à représenter la société, à fonctionner les comptes et à répondre au présent questionnaire (joindre les documents justifiant de ses pouvoirs si elle n'est pas mandataire social) :

Nom : _____ Prénoms : _____
 Email : _____ Agissant en qualité de : _____ dûment habilité(e)

J'autorise la société J3A PARTNERS AM à me transmettre toute communication par courrier électronique à l'adresse email enregistrée ci-dessus, notamment tout document juridique et commercial relatif à ma souscription, et tous les effets qu'elle emporte à J3A PARTNERS AM. Je m'engage à communiquer à J3A PARTNERS AM dans les meilleurs délais tout changement relatifs à l'adresse email enregistrée ci-dessus.

RÉPARTITION DE L'ACTIONNARIAT / IDENTIFICATION DES BÉNÉFICIAIRES EFFECTIFS

Identité des personnes physiques qui détiennent directement ou indirectement plus de 25% du capital ou des droits de vote :
 _____ : _____ %
 _____ : _____ %
 _____ : _____ %
 _____ : _____ %

Identité des dirigeants et des personnes qui exercent un pouvoir de contrôle sur les organes de gestion, d'administration ou de direction de la société ou sur l'AG des associés (joindre un K-bis ou document équivalent) :
 _____ : _____ %
 _____ : _____ %
 _____ : _____ %
 _____ : _____ %

Je m'engage à prévenir J3A PARTNERS AM de tout changement lié aux bénéficiaires effectifs dans le mois qui suit.

FATCA (FOREIGN ACCOUNT TAX COMPLIANCE ACT)

Régime au regard de la réglementation fiscale américaine - FATCA : (à remplir en cas d'absence de formulaire W-8BEN-E)

FFI - Foreign Financial Institution (Institution financière non américaine) NFFE - Non-Financial Foreign Institution (Institution non financière et non américaine)
 USP - US Person EBO - Exempt Beneficial Owner Néant

SI VOTRE ENTITÉ EST UNE FFI, REMPLIR L'ATTESTATION CI-DESSOUS

Attestation de résidence fiscale

J'atteste que mon entité est américaine (créée ou organisée aux États-Unis ou en vertu de la législation des États-Unis) : Oui Non

L'un de vos actionnaires détenant directement ou indirectement 25% des titres de capital ou des droits de vote est-il une « US Person » au sens de la législation fiscale américaine ? Oui Non

Si oui, quel est le nom et le TIN (Tax Identification Number) de chacune de ces personnes ?

Indication du GIIN (Global Intermediary Identification Number) si enregistrement auprès de l'IRS :

PERSONNE POLITIQUEMENT EXPOSÉE (ARTICLE R 561-18 DU COMOFI *)

Exercez-vous ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante? OUI** NON

Si OUI, indiquez la fonction occupée et le pays: _____

* Article R561-18 (Créé par Décret n°2018-284 du 18 avril 2018 - art. 35) : I. – Pour l'application du 2° de l'article L. 561-10, une personne exposée à des risques particuliers en raison de ses fonctions est une personne qui exerce ou a cessé d'exercer depuis moins d'un an l'une des fonctions suivantes :1° Chef d'Etat, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission européenne ;2° Membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen, membre de l'organe dirigeant d'un parti ou groupement politique soumis aux dispositions de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 ou d'un parti ou groupement politique étranger ;3° Membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours ;4° Membre d'une cour des comptes ;5° Dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale ;6° Ambassadeur ou chargé d'affaires ;7° Officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée ;8° Membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique ;9° Directeur, directeur adjoint, membres du conseil d'une organisation internationale créée par un traité, ou une personne qui occupe une position équivalente en son sein. II. – Sont considérées comme des personnes connues pour être des membres directs de la famille des personnes mentionnées au I :1° Le conjoint ou le concubin notoire ;2° Le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère ;3° Les enfants, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère ;4° Les ascendants au premier degré. III. – Sont considérées comme des personnes étroitement associées aux personnes mentionnées au I :1° Les personnes physiques qui, conjointement avec la personne mentionnée au I, sont bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger ;2° Les personnes physiques qui sont les seuls bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger connu pour avoir été établi au profit de la personne mentionnée au I ;3° Toute personne physique connue comme entretenant des liens d'affaires étroits avec la personne mentionnée au I.

** Dans le cadre de la mise en œuvre de la 4e directive de lutte contre le blanchiment des capitaux et contre le financement du terrorisme, nous sommes tenus de réunir des informations complémentaires concernant les Personnes Politiquement Exposées. Si vous avez coché "Oui" à la question ci-dessus, merci de bien vouloir renseigner le questionnaire relatif aux PPE.

<p>Je certifie l'exactitude des informations ci-dessus,</p> <p>Fait à _____</p> <p>Le _____</p>	<p>Signature de l'investisseur / de son représentant légal</p>	<p>Signature du co-investisseur / de son représentant légal</p>
---	---	--

INVESTISSEMENT

Typologie de l'investissement :

- PERFORMANCE EPF I OPPORTUNITÉ EPF I DÉVELOPPEMENT EPF I
 AUTRE :

INVESTISSEUR

SOCIÉTÉ : _____ REPRÉSENTANT : _____

MONTANT DEL'INVESTISSEMENT

Soit un total de (frais compris) _____ €

Provenance des fonds : France Union Européenne
 hors France (précisez) _____ Hors Union Européenne (Précisez) _____

Si le paiement est effectué par une autre personne que le souscripteur ci-dessus, en préciser le motif : _____

ORIGINE DES FONDS FINANÇANT L'INVESTISSEMENT

- Fonds propres et réserves Contrats d'assurance
 Compte de tiers Prime et cotisations
 Trésorerie disponible Vente de biens et de services
 Évènements exceptionnels Autres (préciser) : _____

Provenance géographique (par zone ou pays) : _____

Actifs financiers gérés

- 0 à 50 millions € 50 à 100 millions € 100 à 500 millions € 500 millions à 1 milliard Au-delà

JUSTIFICATIF(S) DEMANDÉ(S)

- Trésorerie Copie du ou des relevés de comptes d'épargne
 Cession d'actifs immobiliers Copie de l'acte de vente et/ou du chèque émis par le notaire
 Cession d'actifs mobiliers Copie du relevé d'opération de vente des titres
 Apport de bien (souscription en nature) Copie du traité d'apport
 Emprunt Copie du contrat de prêt signé
 Autres Tout justificatif mentionnant le montant et l'origine du versement

Je certifie l'exactitude des informations ci-dessus, Fait à <input style="width: 150px; height: 15px;" type="text"/> Le <input style="width: 150px; height: 15px;" type="text"/>	Signature de l'investisseur/de son représentant légal	Signature du co-investisseur/de son représentant légal